

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune - BREUIL LE VERT (1)**  
**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 21600107300016

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE SAINT JUST EN CHAUSSEE

**M 14**

**Compte administratif**  
**voté par nature**

**BUDGET : COMMUNE DE BREUIL LE VERT (3)**

**ANNEE 2022**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

## III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

## IV - Annexes (6)

### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	28
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	29
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	30
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A4 - Etat des provisions	33
A5 - Etalement des provisions	34
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	37
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	38
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	39
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	40
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	41
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	43
A10.3 - Opérations liées aux cessions	44
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	45
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	46
A11 - Etat des travaux en régie	47
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	49
<b>B - Engagements hors bilan</b>	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	50
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	51
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	52
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	53
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	54
B1.6 - Etat des engagements reçus	55
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	56
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	57
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	58

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Actions de formation des élus

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

C3.6 - Identification des flux croisés

### D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

60

63

64

65

66

67

68

69

71

72

73

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE  
60107BREUIL LE VERT  
COMMUNE DE BREUIL LE VERTI – INFORMATIONS GENERALES  
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERESI  
A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	40,51 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	77,28 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	26,40 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

**I – INFORMATIONS GENERALES  
MODALITES DE VOTE DU BUDGET****POUR MEMOIRE(1)**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 849 437,50	G	2 511 257,21
	Section d'investissement	B	834 128,18	H	1 150 072,75
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 453 404,81 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	427 028,55 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 683 565,68	= G+H+I+J	5 541 763,32

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 849 437,50	= G+I+K	3 964 662,02
	Section d'investissement	= B+D+F	834 128,18	= H+J+L	1 577 101,30
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 683 565,68	= G+H+I+J+K+L	5 541 763,32

### DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	0,00	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****VUE D'ENSEMBLE****A1****EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 849 437,50	G	2 511 257,21
	Section d'investissement	B	834 128,18	H	1 150 072,75
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 453 404,81 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	427 028,55 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 683 565,68	= G+H+I+J	5 541 763,32
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	371 141,40	L	5 590,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	371 141,40	= K+L	5 590,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 849 437,50	= G+I+K	3 964 662,02
	Section d'investissement	= B+D+F	1 205 269,58	= H+J+L	1 582 691,30
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 054 707,08	= G+H+I+J+K+L	5 547 353,32

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	371 141,40	L	5 590,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		5 590,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	
204	Subventions d'équipement versées	5 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	366 141,40	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

2022	Envoyé en préfecture le 07/03/2023
Reçu en préfecture le 07/03/2023	
Publié le	Titres restant à mettre
ID : 060-216001073-20230227-CA2022COMMUNE-BF	

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>		
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	751 387,50	678 818,05	0,00	0,00	72 569,45
012	Charges de personnel, frais assimilés	790 000,00	735 623,22	0,00	0,00	54 376,78
014	Atténuations de produits	200 307,00	198 060,34	0,00	0,00	2 246,66
65	Autres charges de gestion courante	150 000,00	142 294,88	0,00	0,00	7 705,12
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 891 694,50</b>	<b>1 754 796,49</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>136 898,01</b>
66	Charges financières	65 000,00	60 305,02	0,00	0,00	4 694,98
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	613,00	0,00	0,00	19 387,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	49 693,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>2 026 387,50</b>	<b>1 815 714,51</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>210 672,99</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	1 709 294,32				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	33 722,99	33 722,99			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>1 743 017,31</b>	<b>33 722,99</b>			<b>1 709 294,32</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 769 404,81</b>	<b>1 849 437,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 919 967,31</b>
<b>Pour information</b>						
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		(3) 0,00				

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	15 000,00	51 683,03	0,00	0,00	-36 683,03
70	Produits services, domaine et ventes div	15 000,00	15 110,16	0,00	0,00	-110,16
73	Impôts et taxes	1 755 000,00	1 823 455,02	0,00	0,00	-68 455,02
74	Dotations et participations	455 000,00	468 905,10	0,00	0,00	-13 905,10
75	Autres produits de gestion courante	16 000,00	39 103,86	0,00	0,00	-23 103,86
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>2 256 000,00</b>	<b>2 398 257,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-142 257,17</b>
76	Produits financiers	0,00	4,57	0,00	0,00	-4,57
77	Produits exceptionnels	60 000,00	112 995,47	0,00	0,00	-52 995,47
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>2 316 000,00</b>	<b>2 511 257,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-195 257,21</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 316 000,00</b>	<b>2 511 257,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-195 257,21</b>
<b>Pour information</b>						
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		(3) 1 453 404,81				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	84 915,66	28 950,33	0,00	55 965,33
21	Immobilisations corporelles	867 400,92	202 623,81	0,00	664 777,11
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 935 000,00	460 248,24	0,00	3 474 751,76
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>4 887 316,58</b>	<b>691 822,38</b>	<b>0,00</b>	<b>4 195 494,20</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	17 366,00	17 257,11	0,00	108,89
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	128 000,00	125 048,69	0,00	2 951,31
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	99 300,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>244 666,00</b>	<b>142 305,80</b>	<b>0,00</b>	<b>102 360,20</b>
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>5 131 982,58</b>	<b>834 128,18</b>	<b>0,00</b>	<b>4 297 854,40</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>5 131 982,58</b>	<b>834 128,18</b>	<b>0,00</b>	<b>4 297 854,40</b>
	<b>Pour information</b>	(2) <b>0,00</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 791 936,72	23 162,72	0,00	1 768 774,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>2 811 936,72</b>	<b>1 023 162,72</b>	<b>0,00</b>	<b>1 788 774,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	150 000,00	93 187,04	0,00	56 812,96
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>150 000,00</b>	<b>93 187,04</b>	<b>0,00</b>	<b>56 812,96</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>2 961 936,72</b>	<b>1 116 349,76</b>	<b>0,00</b>	<b>1 845 586,96</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	1 709 294,32			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	33 722,99	33 722,99		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>1 743 017,31</b>	<b>33 722,99</b>		<b>1 709 294,32</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>4 704 954,03</b>	<b>1 150 072,75</b>	<b>0,00</b>	<b>3 554 881,28</b>

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis
	<b>Pour information</b>	(2) <b>427 028,55</b>	
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE DU BUDGET

#### 1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	678 818,05		678 818,05
012	Charges de personnel, frais assimilés	735 623,22		735 623,22
014	Atténuations de produits	198 060,34		198 060,34
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	142 294,88		142 294,88
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	60 305,02	0,00	60 305,02
67	Charges exceptionnelles	613,00	0,00	613,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	33 722,99	33 722,99
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>1 815 714,51</b>	<b>33 722,99</b>	<b>1 849 437,50</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	17 257,11	0,00	17 257,11
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	125 048,69	0,00	125 048,69
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	28 950,33	0,00	28 950,33
21	Immobilisations corporelles (6)	202 623,81	0,00	202 623,81
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	460 248,24	0,00	460 248,24
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>834 128,18</b>	<b>0,00</b>	<b>834 128,18</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE DU BUDGET

#### 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	51 683,03		51 683,03
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	15 110,16		15 110,16
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 823 455,02		1 823 455,02
74	Dotations et participations	468 905,10		468 905,10
75	Autres produits de gestion courante	39 103,86	0,00	39 103,86
76	Produits financiers	4,57	0,00	4,57
77	Produits exceptionnels	112 995,47	0,00	112 995,47
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>2 511 257,21</b>	<b>0,00</b>	<b>2 511 257,21</b>
<b>Pour information</b>				<b>1 453 404,81</b>
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	93 187,04	0,00	93 187,04
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	23 162,72	0,00	23 162,72
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		33 722,99	33 722,99
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>1 116 349,76</b>	<b>33 722,99</b>	<b>1 150 072,75</b>
<b>Pour information</b>				<b>427 028,55</b>
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>751 387,50</b>	<b>678 818,05</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>72 569,45</b>
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	5 150,00	624,40	0,00	0,00	4 525,60
60611	Eau et assainissement	5 150,00	8 410,46	0,00	0,00	-3 260,46
60612	Energie - Electricité	133 900,00	98 022,22	0,00	0,00	35 877,78
60621	Combustibles	2 060,00	2 444,90	0,00	0,00	-384,90
60622	Carburants	7 210,00	8 208,26	0,00	0,00	-998,26
60623	Alimentation	5 150,00	3 460,21	0,00	0,00	1 689,79
60631	Fournitures d'entretien	12 360,00	14 374,31	0,00	0,00	-2 014,31
60632	Fournitures de petit équipement	35 020,00	21 142,85	0,00	0,00	13 877,15
60633	Fournitures de voirie	17 510,00	3 683,89	0,00	0,00	13 826,11
60636	Vêtements de travail	7 210,00	7 297,11	0,00	0,00	-87,11
6064	Fournitures administratives	9 270,00	9 742,63	0,00	0,00	-472,63
6067	Fournitures scolaires	16 480,00	7 975,75	0,00	0,00	8 504,25
6068	Autres matières et fournitures	2 575,00	4 236,86	0,00	0,00	-1 661,86
6135	Locations mobilières	4 635,00	4 064,66	0,00	0,00	570,34
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	82 660,00	70 997,81	0,00	0,00	11 662,19
615231	Entretien, réparations voiries	15 450,00	12 627,00	0,00	0,00	2 823,00
615232	Entretien, réparations réseaux	7 210,00	15 341,76	0,00	0,00	-8 131,76
61551	Entretien matériel roulant	7 210,00	8 073,95	0,00	0,00	-863,95
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 120,00	6 795,07	0,00	0,00	-2 675,07
6156	Maintenance	18 540,00	25 058,06	0,00	0,00	-6 518,06
6161	Multirisques	12 360,00	13 975,88	0,00	0,00	-1 615,88
6182	Documentation générale et technique	1 545,00	2 360,61	0,00	0,00	-815,61
6184	Versements à des organismes de formation	5 150,00	600,00	0,00	0,00	4 550,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 030,00	110,00	0,00	0,00	920,00
6226	Honoraires	10 300,00	13 931,34	0,00	0,00	-3 631,34
6231	Annonces et insertions	3 090,00	348,01	0,00	0,00	2 741,99
6232	Fêtes et cérémonies	1 030,00	4 725,32	0,00	0,00	-3 695,32
6237	Publications	8 240,00	6 441,00	0,00	0,00	1 799,00
6238	Divers	0,00	25,60	0,00	0,00	-25,60
6251	Voyages et déplacements	1 030,00	421,00	0,00	0,00	609,00
6256	Missions	1 030,00	15,00	0,00	0,00	1 015,00
6261	Frais d'affranchissement	3 605,00	3 357,47	0,00	0,00	247,53
6262	Frais de télécommunications	12 360,00	10 779,50	0,00	0,00	1 580,50
627	Services bancaires et assimilés	257,50	1 829,18	0,00	0,00	-1 571,68
6281	Concours divers (cotisations)	12 875,00	7 397,14	0,00	0,00	5 477,86
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, ...)	12 875,00	11 909,01	0,00	0,00	969,99
6284	Redevances pour services rendus	10 300,00	1 422,90	0,00	0,00	8 877,10
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	16 191,00	0,00	0,00	-16 191,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	1 094,46	0,00	0,00	-1 094,46
6288	Autres services extérieurs	254 410,00	246 533,47	0,00	0,00	7 876,53
63512	Taxes foncières	1 030,00	2 772,00	0,00	0,00	-1 742,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>790 000,00</b>	<b>735 623,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>54 376,78</b>
6331	Versement mobilité	4 000,00	3 086,13	0,00	0,00	913,87
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 000,00	2 082,14	0,00	0,00	-82,14
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 800,00	7 822,71	0,00	0,00	977,29
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 600,00	1 322,43	0,00	0,00	277,57
6411	Personnel titulaire	381 000,00	376 168,85	0,00	0,00	4 831,15
6413	Personnel non titulaire	35 400,00	72 939,07	0,00	0,00	-37 539,07
6415	Indemnité inflation	0,00	2 000,00	0,00	0,00	-2 000,00
64162	Emplois d'avenir	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
64168	Autres emplois d'insertion	140 000,00	33 262,58	0,00	0,00	106 737,42
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	19 307,55	0,00	0,00	-19 307,55
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	67 300,00	70 298,59	0,00	0,00	-2 998,59
6453	Cotisations aux caisses de retraites	109 300,00	107 943,03	0,00	0,00	1 356,97
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	11 300,00	4 267,32	0,00	0,00	7 032,68
6455	Cotisations pour assurance du personnel	20 000,00	26 903,40	0,00	0,00	-6 903,40
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	342,49	0,00	0,00	-342,49
6475	Médecine du travail, pharmacie	800,00	1 652,23	0,00	0,00	-852,23
6478	Autres charges sociales diverses	7 000,00	6 224,70	0,00	0,00	775,30
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>200 307,00</b>	<b>198 060,34</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 246,66</b>
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	307,00	307,00	0,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	200 000,00	197 753,34	0,00	0,00	2 246,66
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>150 000,00</b>	<b>142 294,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 705,12</b>
6531	Indemnités	88 800,00	78 678,03	0,00	0,00	10 121,97
6532	Frais de mission	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6533	Cotisations de retraite	2 700,00	3 301,76	0,00	0,00	-601,76



### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>15 000,00</b>	<b>51 683,03</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-36 683,03</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	15 000,00	51 683,03	0,00	0,00	-36 683,03
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>15 000,00</b>	<b>15 110,16</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-110,16</b>
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 500,00	3 146,33	0,00	0,00	353,67
70323	Redev. occupat° domaine public communal	5 000,00	5 473,70	0,00	0,00	-473,70
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	2 500,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	4 000,00	3 990,13	0,00	0,00	9,87
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>1 755 000,00</b>	<b>1 823 455,02</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-68 455,02</b>
73111	Impôts directs locaux	1 639 000,00	1 662 244,00	0,00	0,00	-23 244,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	7 800,00	148,00	0,00	0,00	7 652,00
73221	FNGIR	12 000,00	12 686,00	0,00	0,00	-686,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	0,00	48 667,34	0,00	0,00	-48 667,34
7343	Taxes sur les pylônes électriques	18 200,00	18 683,00	0,00	0,00	-483,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	70 000,00	74 900,68	0,00	0,00	-4 900,68
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
7388	Autres taxes diverses	0,00	6 126,00	0,00	0,00	-6 126,00
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>455 000,00</b>	<b>468 905,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-13 905,10</b>
7411	Dotation forfaitaire	330 500,00	331 196,00	0,00	0,00	-696,00
74121	Dotation de solidarité rurale	48 000,00	48 367,00	0,00	0,00	-367,00
74127	Dotation nationale de péréquation	50 000,00	49 484,00	0,00	0,00	516,00
744	FCTVA	0,00	3 341,64	0,00	0,00	-3 341,64
74718	Autres participations Etat	6 500,00	14 512,18	0,00	0,00	-8 012,18
7478	Participat° Autres organismes	14 000,00	13 915,28	0,00	0,00	84,72
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	6 000,00	8 089,00	0,00	0,00	-2 089,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>16 000,00</b>	<b>39 103,86</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-23 103,86</b>
752	Revenus des immeubles	16 000,00	39 102,43	0,00	0,00	-23 102,43
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,43	0,00	0,00	-1,43
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b> (a) = 70+73+74+75+013		<b>2 256 000,00</b>	<b>2 398 257,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-142 257,17</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>4,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-4,57</b>
761	Produits de participations	0,00	4,57	0,00	0,00	-4,57
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>60 000,00</b>	<b>112 995,47</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-52 995,47</b>
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	384,10	0,00	0,00	-384,10
7788	Produits exceptionnels divers	60 000,00	112 611,37	0,00	0,00	-52 611,37
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b> <b>=a+b+c+d</b>		<b>2 316 000,00</b>	<b>2 511 257,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-195 257,21</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)</b> <b>(5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b> <b>DE L'EXERCICE</b> <b>(=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>2 316 000,00</b>	<b>2 511 257,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-195 257,21</b>
<b>Pour information</b> <b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de</b> <b>N-1</b>		<b>1 453 404,81</b>				

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	84 915,66	28 950,33	0,00	55 965,33
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	84 915,66	28 950,33	0,00	55 965,33
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	867 400,92	202 623,81	0,00	664 777,11
2111	Terrains nus	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	50 000,00	23 370,43	0,00	26 629,57
21311	Hôtel de ville	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
21312	Bâtiments scolaires	38 000,00	0,00	0,00	38 000,00
21318	Autres bâtiments publics	120 833,18	7 417,44	0,00	113 415,74
2152	Installations de voirie	416 197,04	64 401,60	0,00	351 795,44
21534	Réseaux d'électrification	67 010,70	27 278,40	0,00	39 732,30
21568	Autres matériels, outillages incendie	55 000,00	34 800,00	0,00	20 200,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	2 695,28	0,00	-2 695,28
2182	Matériel de transport	38 000,00	0,00	0,00	38 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	32 360,00	19 841,39	0,00	12 518,61
2188	Autres immobilisations corporelles	15 000,00	22 819,27	0,00	-7 819,27
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	3 935 000,00	460 248,24	0,00	3 474 751,76
2313	Constructions	3 935 000,00	460 248,24	0,00	3 474 751,76
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>4 887 316,58</b>	<b>691 822,38</b>	<b>0,00</b>	<b>4 195 494,20</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	17 366,00	17 257,11	0,00	108,89
10226	Taxe d'aménagement	17 366,00	17 257,11	0,00	108,89
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	128 000,00	125 048,69	0,00	2 951,31
1641	Emprunts en euros	128 000,00	125 048,69	0,00	2 951,31
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	99 300,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>244 666,00</b>	<b>142 305,80</b>	<b>0,00</b>	<b>102 360,20</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>5 131 982,58</b>	<b>834 128,18</b>	<b>0,00</b>	<b>4 297 854,40</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>5 131 982,58</b>	<b>834 128,18</b>	<b>0,00</b>	<b>4 297 854,40</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>010</b>	<b>Stocks</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>1 791 936,72</b>	<b>23 162,72</b>	<b>0,00</b>	<b>1 768 774,00</b>
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 005 590,00	0,00	0,00	1 005 590,00
1323	Subv. non transf. Départements	761 236,00	8 420,00	0,00	752 816,00
1341	D.E.T.R. non transférable	10 368,72	0,00	0,00	10 368,72
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	14 742,00	14 742,72	0,00	-0,72
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées(hors 165)</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1641	Emprunts en euros	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles(sauf 204)</b>	<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 000,00</b>
2031	Frais d'études	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>2 811 936,72</b>	<b>1 023 162,72</b>	<b>0,00</b>	<b>1 788 774,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>150 000,00</b>	<b>93 187,04</b>	<b>0,00</b>	<b>56 812,96</b>
10222	FCTVA	125 000,00	61 238,70	0,00	63 761,30
10226	Taxe d'aménagement	25 000,00	31 948,34	0,00	-6 948,34
<b>138</b>	<b>Autres subvent° invest. non transf.</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>150 000,00</b>	<b>93 187,04</b>	<b>0,00</b>	<b>56 812,96</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>2 961 936,72</b>	<b>1 116 349,76</b>	<b>0,00</b>	<b>1 845 586,96</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la sect° de fonctionnement</b>	<b>1 709 294,32</b>			
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)</b>	<b>33 722,99</b>	<b>33 722,99</b>		<b>0,00</b>
28041582	GFP : Bâtiments, installations	33 722,99	33 722,99		0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 743 017,31</b>	<b>33 722,99</b>		<b>1 709 294,32</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>1 743 017,31</b>	<b>33 722,99</b>		<b>1 709 294,32</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>4 704 954,03</b>	<b>1 150 072,75</b>	<b>0,00</b>	<b>3 554 881,28</b>
<b>Pour information</b>		<b>427 028,55</b>			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Publié le



ID : 060-216001073-20230227-CA2022COMMUNE-BF

**III – VOTE DU BUDGET**

**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>		<b>A2.1</b>

### A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6616.

Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Publié le

ID : 060-216001073-20230227-CA2022COMMUNE-BF



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

### A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuel				
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00								
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					3 849 909,05								
1641 Emprunts en euros (total)					3 849 909,05								
00000504985	SA CREDIT AGRICOLE AMIENS	15/02/2017		15/05/2017	1 000 000,00	F		1,570	2,019	A	X Echéance constante	O/N	A-1
00001529234	SA CREDIT AGRICOLE AMIENS	07/12/2021		03/03/2023	1 000 000,00	F		0,680	0,683	A	X Echéance constante	O/N	A-1
20170002	CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES	20/11/2017		14/01/2020	42 562,00	F		0,000	0,000	A	X Echéance constante	O/N	A-1
MIN154795/0155044/002	CREDIT LOCAL DE FRANCE	31/10/2003		01/03/2004	457 347,05	F		5,210	5,436	T	X Echéance constante	O/N	A-1
MIN209428EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE	15/11/2004		01/05/2005	700 000,00	F		5,230	5,736	A	X Echéance constante	O/N	A-1
MIN221067EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE	15/11/2004		01/02/2005	250 000,00	F		4,980	5,249	T	X Echéance constante	O/N	A-1
MON235544EUR/0244636/001	CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/12/2005		01/04/2006	50 000,00	F		3,900	3,936	A	X Echéance constante	O/N	A-1
MON243892EUR/0255163/001	CREDIT LOCAL DE FRANCE	15/12/2006		01/07/2007	200 000,00	F		4,190	4,481	A	X Echéance constante	O/N	A-1
MON253381EUR/0267755/001	CREDIT LOCAL DE FRANCE	21/12/2007		01/04/2008	150 000,00	F		4,750	5,049	T	X Echéance constante	O/N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								

Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Publié le

ID : 060-216001073-20230227-CA2022COMMUNE-BF



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Catégorie d'emprunt (8)					
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N		
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00											
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00											
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00											
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00											
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00											
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>											
1681 Autres emprunts (total)					0,00											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
<b>Total général</b>					<b>3 849 909,05</b>											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 060-216001073-20230227-CA2022COMMUNE-BF

## IV – ANNEXES

IV  
A2.2

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

## A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Emprunts et dettes au 31/12/N	Emprunts et dettes au 31/12/N	Emprunts et dettes au 31/12/N	Emprunts et dettes au 31/12/N	Emprunts et dettes au 31/12/N	Emprunts et dettes au 31/12/N	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		2 647 300,61					125 048,69	60 305,02	0,00	31 523,54
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 647 300,61					125 048,69	60 305,02	0,00	31 523,54
00000504985		0,00	A-1	723 436,72	13,42	F	2,019	45 890,11	12 078,43	0,00	0,00	7 130,27
00001529234		0,00	A-1	1 000 000,00	17,25	F	0,683	0,00	0,00	0,00	0,00	5 605,67
20170002		0,00	A-1	34 049,59	11,08	F	0,000	2 837,47	0,00	0,00	0,00	0,00
MIN154795/0155044/002		0,00	A-1	251 850,00	11,00	F	5,436	16 560,05	13 664,11	0,00	0,00	1 063,45
MIN209428EUR		0,00	A-1	408 918,43	11,42	F	5,736	24 090,43	22 646,36	0,00	0,00	14 257,62
MIN221067EUR		0,00	A-1	144 753,75	11,92	F	5,249	8 618,12	7 478,64	0,00	0,00	1 201,45
MON235544EUR/0244636/001		0,00	A-1	27 735,26	12,08	F	3,936	1 144,68	1 144,68	0,00	0,00	1 081,68
MON243892EUR/0255163/001		0,00	A-1	53 088,35	3,58	F	4,481	11 965,10	2 725,74	0,00	0,00	1 112,20
MON253381EUR/0267755/001		0,00	A-1	3 468,51	0,08	F	5,049	13 471,78	567,06	0,00	0,00	41,20
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Publié le

ID : 060-216001073-20230227-CA2022COMMUNE-BF

SLO

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>2 647 300,61</b>				<b>125 048,69</b>	<b>60 305,02</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>31 523,54</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt: Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Publié le

ID : 060-216001073-20230227-CA2022COMMUNE-BF



<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>		<b>A2.3</b>

### A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture : Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture : Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

## A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indice zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turne)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 647 300,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swapion)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							0
	% de l'encours							0,00
	Montant en euros							0,00

Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Publié le

ID : 060-216001073-20230227-CA2022COMMUNE-BF

S<sup>2</sup>LOW

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

## A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert					Instrument de couverture					Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Publié le

ID : 060-216001073-20230227-CA2022COMMUNE-BF

S<sup>2</sup>LOW

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

## A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768			
<b>Taux fixe (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux variable simple (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux complexe (total) (2)</b>						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Publié le

ID : 060-216001073-20230227-CA2022COMMUNE-BF



<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>		<b>A2.6</b>

### A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index de taux (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00		0,00		
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00		0,00		

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in line*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Publié le

ID : 060-216001073-20230227-CA2022COMMUNE-BF

**S<sup>2</sup>LOW**

## IV – ANNEXES

IV

A2.7

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

## A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Capital restant du au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)			
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)			Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Type de taux (3)	Index (4)								
<b>Total</b>										0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.  
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 060-216001073-20230227-CA2022COMMUNE-BF

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE		
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		
A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)		A2.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Publié le

ID : 060-216001073-20230227-CA2022COMMUNE-BF





**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES D**

**A2.9 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

**IV – ANNEXES**
**ELEMENTS DU BILAN**  
**METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**
**A3****A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b>			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**ETAT DES PROVISIONS**

**A4****A4 – ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Publié le



ID : 060-216001073-20230227-CA2022COMMUNE-BF

A5

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**ETALEMENT DES PROVISIONS**

**A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>244 666,00</b>	<b>142 305,80</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>128 000,00</b>	<b>125 048,69</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	128 000,00	125 048,69
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>116 666,00</b>	<b>17 257,11</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	17 366,00	17 257,11
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	99 300,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>142 305,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>142 305,80</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>1 893 017,31</b>	<b>III 126 910,03</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>150 000,00</b>	<b>93 187,04</b>
10222	FCTVA	125 000,00	61 238,70
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	25 000,00	31 948,34
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>1 743 017,31</b>	<b>33 722,99</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041582	GFP : Bâtiments, installations	33 722,99	33 722,99
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 709 294,32	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>126 910,03</b>	<b>0,00</b>	<b>427 028,55</b>	<b>0,00</b>	<b>553 938,58</b>

	Montant	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II	<b>142 305,80</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	<b>553 938,58</b>
<b>Solde</b>	V = IV – II (3)	<b>411 632,78</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.



**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN**

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA  
TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**A7.2.1**

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Publié le



ID : 060-216001073-20230227-CA2022COMMUNE-BF

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN**

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA  
TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT**

**A7.2.2**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

**A8****A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A9</b>

**A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.



## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

## VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A10.1

## A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
12/01/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	2 349,60	0,00	0
18/01/2022	ECRANS ORDINATEURS MAIRIE (3)	329,88	0,00	15
20/01/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	5 460,00	0,00	0
20/01/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	864,00	0,00	0
31/01/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	30 696,00	0,00	0
01/02/2022	CANDELABRES IMPASSE DES GREZ	4 500,00	0,00	20
09/02/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	5 070,00	0,00	0
09/02/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	1 554,00	0,00	0
09/02/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	15 198,00	0,00	0
09/02/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	4 050,00	0,00	0
17/02/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	8 100,00	0,00	0
17/02/2022	CANDELABRES IMPASSE DES GREZ	4 500,00	0,00	20
18/02/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	4 122,00	0,00	0
01/03/2022	VIDEOPROJECTEUR INTERACTIF ECOLE ODG	13 349,39	0,00	2
29/03/2022	VIDEOPROJECTEUR INTERACTIF ECOLE ODG	13 349,39	0,00	2
31/03/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	8 244,00	0,00	0
31/03/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	3 922,80	0,00	0
01/04/2022	ARMOIRES ELECTRIQUES STADE FOOTBALL	22 778,40	0,00	20
01/04/2022	ARMOIRES ELECTRIQUES STADE FOOTBALL	9 674,40	0,00	20
01/04/2022	ARMOIRES ELECTRIQUES STADE FOOTBALL	13 104,00	0,00	20
01/04/2022	HUBLOTS SALLE DES FETES	2 328,60	0,00	10
13/04/2022	CHARGEUSE	34 800,00	0,00	8
13/04/2022	PORTIQUE	2 695,28	0,00	6
14/04/2022	HUBLOTS SALLE DES FETES	2 328,60	0,00	10
14/04/2022	PORTIQUE	2 695,28	0,00	6
19/05/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	3 387,60	0,00	0
30/05/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	493,44	0,00	0
03/06/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	3 108,00	0,00	0
07/06/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	810,00	0,00	0
07/06/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	3 108,00	0,00	0
13/06/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	864,00	0,00	0
24/06/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	450,00	0,00	0
24/06/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	6 600,00	0,00	0
27/06/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	1 554,00	0,00	0
27/06/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	310,80	0,00	0
01/09/2022	REFECTION TROTTOIRS 2022	47 983,56	0,00	20
01/09/2022	ETUDE ZONES HUMIDES DE LA BRECHE	7 485,99	0,00	2
02/09/2022	REFECTION TROTTOIRS 2022	47 983,56	0,00	20
12/09/2022	ETUDE ZONES HUMIDES DE LA BRECHE	7 485,99	0,00	2
26/09/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	136 699,78	0,00	0
01/10/2022	BAIE INFORMATIQUE MAIRIE	1 410,00	0,00	2
01/10/2022	VIDEO PROTECTION PETANQUE STADE PARKING SFGA	5 082,00	0,00	2
01/10/2022	ILLUMINATIONS DE NOEL	18 464,76	0,00	15
03/10/2022	VIDEO PROTECTION PETANQUE STADE PARKING SFGA	5 082,00	0,00	2
03/10/2022	BAIE INFORMATIQUE MAIRIE	1 410,00	0,00	2
03/10/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	864,00	0,00	0
11/10/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	12 896,64	0,00	0
14/10/2022	ILLUMINATIONS DE NOEL	18 464,76	0,00	15
18/10/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	2 769,07	0,00	0
18/10/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	2 297,11	0,00	0
19/10/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	411,60	0,00	0
25/10/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	1 550,59	0,00	0
25/10/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	936,00	0,00	0
01/11/2022	DRAPEAUX	4 024,63	0,00	15
02/11/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	1 805,29	0,00	0
04/11/2022	DRAPEAUX	1 348,04	0,00	15
05/11/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	399,60	0,00	0
07/11/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	2 088,00	0,00	0
09/11/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	994,56	0,00	0
10/11/2022	DRAPEAUX	1 254,54	0,00	15
10/11/2022	DRAPEAUX	1 422,05	0,00	15

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)		
18/11/2022	TOILETTES PARC MUNICIPAL	4 314,00	0,00	10
18/11/2022	RAILS ECLAIRAGE SCENE SALLE DES FETES	774,84	0,00	10
23/11/2022	TOILETTES PARC MUNICIPAL	4 314,00	0,00	10
29/11/2022	TOILETTES PARC MUNICIPAL	774,84	0,00	10
05/12/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	25 265,64	0,00	0
05/12/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	157 974,52	0,00	0
05/12/2022	EXTENSION POLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES	387,60	0,00	0
08/12/2022	CREATION TROTTOIRS RUE DU CALVAIRE	376 279,48	0,00	20
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 139 448,50</b>	<b>0,00</b>	

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES****A10.2****A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00					0,00

<b>IV – ANNEXES</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>
<b>OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>

### A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

## VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

A10.4

## A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit		0,00	0,00	0
Mise à disposition		0,00	0,00	0
Affectation		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage		0,00	0,00	0
Divers		0,00	0,00	0
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES****A10.5****A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>



**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)**

A11

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE****A11****RATIO**

	<b>Montant</b>
<b>Recettes 72 (I)</b>	<b>0.00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>0.00</b>
<b>Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>0.00 %</b>

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE****A12**

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>		<b>B1.1</b>

**B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Publié le

ID : 060-216001073-20230227-CA2022COMMUNE-BF



## IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT  
GARANTIES D'EMPRUNT

## B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>0.00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>2 511 257.21</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Publié le

ID : 060-216001073-20230227-CA2022COMMUNE-BF

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET  
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.3****B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.4</b>

**B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Publié le

ID : 060-216001073-20230227-CA2022COMMUNE-BF



## IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET  
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

## B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

## IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES E  
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.6

## B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00

## IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET  
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS**

B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS  
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC...)</u> <u>Autres</u>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	0,00	



**IV – ANNEXES**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN  
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

**B2.1**

**B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Publié le



ID : 060-216001073-20230227-CA2022COMMUNE-BF

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN  
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.2****B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.



<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	
<b>ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	
	<b>B3</b>

<b>TOTAL Reste à employer au 01/01/N :</b>		<b>0,00</b>	
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>0,00</b>	<b>Total Dépenses</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL Reste à employer au 31/12/N :</b>		<b>0,00</b>	

## IV – ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché Territorial CDI Public	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché territorial	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché territorial CDD public	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Adjoint Technique CDD Public	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrat aidés	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrat apprentissage	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Agent d'animation de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PEC	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Brigadier chef	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chef de police	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Publié le

ID : 060-216001073-20230227-CA2022COMMUNE-BF



GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présente toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc. ;

Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Publié le

ID : 060-216001073-20230227-CA2022COMMUNE-BF



## IV – ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV

C1.1

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un titulaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'emploi.

3-3-1\* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-3 : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-4 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quote de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5\* : emplois des communes de moins de 10 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à rétablissement en matière de création, de maintien ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 : recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 : collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Publié le

ID : 060-216001073-20230227-CA2022COMMUNE-BF





**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION  
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N**

**C1.2**

**C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)**

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

## IV – ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT  
FINANCIER**

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<b>Autres</b>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).



<b>IV – ANNEXES</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>
<b>LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>
<b>C3.1</b>

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Etablissements publics de coopération intercommunale</b>			
<b>Autres organismes de regroupement</b>			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE****C3.2****C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)**

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Publié le



ID : 060-216001073-20230227-CA2022COMMUNE-BF

**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

**C3.3**

**C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 060-216001073-20230227-CA2022COMMUNE-BF

**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS**

**LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

**C3.4**

**C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**



**IV – ANNEXES**  
**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION**  
**PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

**C3.5****C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	5 131 982,58	834 128,18	0,00	4 297 854,40
RECETTES	5 131 982,58	1 577 101,30	0,00	3 554 881,28
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	3 769 404,81	1 849 437,50	0,00	1 919 967,31
RECETTES	3 769 404,81	3 964 662,02	0,00	-195 257,21

(1) Y compris les rattachements.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**

BUDGET : CCAS BREUIL LE VERT / N°SIRET : 26600107200013				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	52 368,00	31 728,00	0,00	20 640,00
RECETTES	52 368,00	51 941,67	0,00	426,33

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	5 131 982,58	834 128,18	0,00	4 297 854,40
RECETTES	5 131 982,58	1 577 101,30	0,00	3 554 881,28
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	3 821 772,81	1 881 165,50	0,00	1 940 607,31
RECETTES	3 821 772,81	4 016 603,69	0,00	-194 830,88
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	8 953 755,39	2 715 293,68	0,00	6 238 461,71
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	8 953 755,39	5 593 704,99	0,00	3 360 050,40

(1) Y compris les rattachements.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION  
PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS  
ANNEXES****C3.5****4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	5 131 982,58	834 128,18	0,00	4 297 854,40
RECETTES	5 131 982,58	1 577 101,30	0,00	3 554 881,28
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	3 821 772,81	1 881 165,50	0,00	1 940 607,31
RECETTES	3 821 772,81	4 016 603,69	0,00	-194 830,88
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	8 953 755,39	2 715 293,68	0,00	6 238 461,71
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	8 953 755,39	5 593 704,99	0,00	3 360 050,40

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.



**IV – ANNEXES**  
**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION**  
**IDENTIFICATION DES FLUX CROISES**

**C3.6****C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES****1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

**2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.



## IV – ANNEXES

## DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

## D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO  
CA 2022

ID : 060-216001073-20230227-CA2022COMMUNE-BF

BREUIL LE VERT - 60 - COMMUNE DE BREUIL LE VERT

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV

D2

Présenté par le Maire,

A Breuil-le-Vert, le 27 FEV. 2023

Le Maire,



Nombre de membres en exercice :

23

Nombre de membres présents :

17

Nombre de suffrages exprimés :

18

VOTES : Pour : 18

Contre : 1

Abstention : 1

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.

A Breuil-le-Vert, le 27 FEV. 2023

Date de convocation : 20 FEV. 2023

Les membres du Conseil Municipal,

VICHARD Jean-Philippe	
BALSALOBRE Alette	
BRUYER Jean-Guy	
MATIFAS Muriel	
VERSCHEURE Christian	
BEUVRIER Bernadette	
CHAPEROT Stéphane	
LOUDAILLE Rolande	
LUCO Corinne	
GAUTIER Corinne	
MEYZEAUD Serge	Abstent
GRENIER Céline	
STRUBBE Olivier	

BREUIL LE VERT - 60 - COMMUNE DE BREUIL LE VERT

**IV - ANNEXES**

**ARRETE ET SIGNATURES**

**IV**

**D2**

MARTEL Myriam	
PAPIN Stéphane	Absent
POLLION Alexandre	
COUSYN Rémi	
DARDARD Elisabeth	
SOISSON-PEUVRE Nicolas	
GIL Angélique	
LEFEBVRE Tommy	Absent
DOYER Marc	
CHERFILS Cédric	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le ..... et de la publication le .....

A BREUIL LE VERT, le .....